



Mes parents qui habitent en Roumanie souhaitent me faire une dona

Par **PHILIPPI Simona**, le **02/01/2017** à **18:20**

Bonjour,

Mes parents qui habitent en Roumanie souhaitent me faire une donation, pour l'achat d'un bien immobilier en France à mon nom. Je suis leur fille unique, je vis et travaille en FR depuis 15 ans.

Je souhaiterais savoir quel est le montant maximal autorisé pour cette donation, par parent, pour que je n'aie pas d'impôt à payer.

Mes parents ont 65 et 66 ans.

Le fait qu'ils habitent un autre pays change-t-il qqe chose?

La donation se fait chez un notaire?

D'avance merci pour vos réponses

Cordialement

SP